



Certificat complémentaire en formation des enseignants primaires (CCEP)  
F4P10302 | <https://www.unige.ch/iufe/fep/planification/>



## Du programme aux situations d'apprentissage : planifier et conduire l'enseignement

Valérie Vincent & Olivier Maulini

Semestre de printemps 2019 | Service Ecole Médias (SEM), 3 Gazomètres, s. 275-6.

Lundi 18.02 (jour 1), mardi 19.02 (2), jeudi 21.02 (3) et vendredi 22.02 (4), 08h15-12h00, 13h30-16h00

### 1. Programme des quatre jours

#### Jour 1

08h15-08h30 : Introduction. Rappel des objectifs et des conditions d'évaluation (VV).

08h30-09h15 : Planifier : compétences et concepts clefs (I). Questions à des enseignantes (OM).

09h15-10h00 : Composer quatre groupes équilibrés. Chaque groupe choisit un degré, puis deux disciplines du plan d'études romand : 1. Français ou mathématiques. 2. Une autre à choix (y compris capacités transversales et domaines de formation générale). Une fois ces choix effectués, chaque groupe se divise en deux équipes : A et B. Consigne de travail (VV). Produit attendu : *Les enseignants de chaque équipe doivent produire, pour le degré et les deux disciplines choisies : 1. une planification annuelle réunissant les deux disciplines (progression des objectifs, enchaînement des modules et/ou des séquences didactiques). 2. la grille-horaire complète d'une semaine donnée de l'année scolaire (toutes disciplines réunies, avec description des formats de travail pour les deux disciplines choisies). 3. dans la semaine en question, une situation d'apprentissage par discipline choisie (objectifs, dispositif, tâches demandées). Chacune des quatre pièces (la planification annuelle, la grille-horaire, les deux situations d'apprentissage) devra être accompagnée d'une justification d'environ dix lignes à destination d'un coordinateur pédagogique. Le tout sera réuni dans un seul fichier pdf à déposer sur l'espace moodle de l'unité DPSA pour le 29 mars 2019. Présentation du produit le jour 4 : Les équipes A et B confronteront leurs productions, autour d'une table de négociation. Pendant 30 minutes, chaque équipe présentera et justifiera de manière interactive les quatre pièces qu'elle a préparées. Expliciter d'abord les objectifs et les activités prévues pour les deux situations d'apprentissage, puis comment celles-ci s'inscrivent dans la planification hebdomadaire et annuelle. Après cette première phase de présentation mutuelle, une seconde sera dévolue (après la pause) à un travail collectif de synthèse.*

10h00-10h30 : Pause.

10h30-12h00 : Travail autonome sur les planifications par équipe et préparation de leur présentation le jour 4.

12h00-13h30 : Pause de midi.

13h30-15h30 : La planification en acte : témoignages de deux enseignantes expérimentées aux prises avec la planification (C1 Véronique Evequoz ; C2 Carine Guex).

15h30-16h00 : Travail autonome sur les planifications par équipe et préparation de leur présentation le jour 4.

---

#### Jour 2

08h15-12h00 (pause libre de 30 minutes incluse): Travail autonome sur les planifications par équipe et préparation de leur présentation le jour 4.

12h00-13h30 : Pause de midi.

13h30-16h, par équipe : Travail autonome sur les planifications par équipe et préparation de leur présentation le jour 4.

---

#### Jour 3

08h15-9h45 : Planifier : compétences et concepts clefs (II) (OM, VV).

09h45-10h15 : pause.

10h15-12h00 : Travail autonome sur les planifications par équipe et préparation de leur présentation le jour 4.

12h00-13h30 : Pause de midi.

13h30-16h00 : Travail autonome sur les planifications par équipe et préparation de leur présentation le jour 4.

---

## Jour 4

08h15-8h30 : Constitution des quatre tables de négociation. Consignes pour les présentations et justifications des pièces produites.

8h30-09h45 : À chacune des quatre tables, présentation interactive par l'équipe A (30'), puis par l'équipe B (30'). Discussion finale (15').

09h45-10h15 : Pause.

10h15-12h00 : À chacune des quatre tables, synthèse collective.

12h00-13h30 : pause midi.

13h30-15h00 : Retour sur les enjeux principaux et perspectives de réflexion et de travail.

## 2. Evaluation

Trois conditions doivent être remplies pour obtenir les crédits de l'unité de formation :

- Présence obligatoire aux quatre journées de travail.\*
- Participation active à la production des planifications et aux présentations finales.
- Dépôt dans l'espace moodle, par chaque équipe, du **fichier pdf réunissant les quatre pièces requises** par la consigne de travail (voir p. 1). Délai 29 mars 2019.

## 3. Textes de base

Capitanescu Benetti, A., Brauchli, B., & Vincent, V. (2017). Planifier l'enseignement, cela s'apprend. *Educateur*, 7, 26. URL : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:96305>

Maulini, O. (2002). *Le poinçonneur des curricula. Organiser, installer, planifier le travail d'une classe : angoisses et perfectionnements du bricoleur*. Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. URL : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/maulini/publ-0205.pdf>

Maulini, O. (2004). Faire le programme ou faire son métier ? Planifier le travail : une compétence stratégique pour les (jeunes) enseignants. *Résonances* (Mensuel de l'école valaisanne), 1, 6-8. URL : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/maulini/publ-0403.pdf>

Maulini, O., Capitanescu Benetti, A., Meyer, A. & Mugnier, C. (2013). Planifier le travail scolaire en reliant les disciplines : chimère ou compétence de l'enseignant généraliste ? *Cahiers pédagogiques*, 507, 16-17. <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/maulini/publ-1301.pdf>

Perrenoud, Ph. (2012). *L'organisation du travail, clé de toute pédagogie différenciée*. Paris : ESF.

Autres textes en ligne : [moodle.unige.ch](http://moodle.unige.ch)

---

\* Sur présentation d'une justification écrite (à Valerie.Vincent@unige.ch), une demi-journée d'absence sera autorisée sans compensation. Sinon, chaque demi-journée manquée (au-delà de 60' d'absence) appellera une contribution écrite. Chaque contribution consistera à rédiger un texte de deux pages ou enregistrer un podcast de 10' (absence 1) expliquant comment et pourquoi planifier annuellement une discipline scolaire donnée pour un degré donné, (absence 2) croisant de manière critique les réflexions en provenance de deux des textes de base référencés ci-dessus, (absence 3) présentant l'interview d'un professionnel à propos de la planification du travail scolaire et de son rapport avec le curriculum prescrit, (absence 4) présentant une réflexion personnelle sur l'obligation de présence et celle de sanctionner les absences dans les formations...